

ZNIEFF

Liste des espèces de mammifères déterminantes (au 16/11/2010)

Nom scientifique	Nom commun	Protection réglementaire (nationale ou régionale)	Directive Habitats 92/43/CEE	Convention de Berne 1979 (décret du 8 août 1996)	Convention de Bonn 1979 (espèces migratrices)	Convention de Washington et Règlement communautaire CITES	Liste Rouge (d'après inventaire faune menacée en France, 1994)	Observations et critères déterminants (d'après J.Y. Courtois, G.C.C. pour les chiroptères)	assemblage
Carnivores									
<i>Felis silvestris</i>	Chat sauvage, chat forestier	prot. par l'arrêté du 17/04/1981, article 1 modifié (JORF du 11/09/1993)	annexe IV	annexe II	-	annexe II Conv. Washington ; ann. C2 Régl. CEE	esp. à surveiller	Retenir tous les sites	
Artiodactyles									
<i>Cervus elaphus</i> var. <i>corsicanus</i>	Cerf de Corse	chassable sur Terr. national (arrêté ministériel du 26/06/1987)	annexes II (esp. prio.) & IV	annexe II	-			Retenir tous les sites	
<i>Ovis gmelini musimon</i> var. <i>corsicana</i> (= <i>O. ammon musimon</i>)	Mouflon de Corse	chassable sur Terr. nat. mais protégé en Corse par arrêté préfectoral	annexes II & IV	annexe III	-	annexe II Conv. Washington ; ann. C2 Régl. CEE		Zones d'estive et de stationnement printannier	
									autres cas
soricidés									
<i>suncus etruscus</i>	Musaraigne étrusque	Toutes les esp. sont protégées en France par l'arr. ministériel du 17/04/1981 (art. 1 modifié, JORF du 11/09/1993)		B3					oui sauf sites urbains ou construits
Chiroptères		Toutes les esp. sont protégées en France par l'arr. ministériel du 17/04/1981 (art. 1 modifié, JORF du 11/09/1993)							groupe 1 constitué de : Myotis emarginatus, Myotis mystacinus, Myotis punicus, Miniopterus schreibersi, Barbastella barbastellus, Nyctalus leisleri, Plecotus alpinus, Plecotus austriacus, Rhinolophus hipposideros, Rhinolophus aurule et Rhinolophus
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler		annexe IV	annexe II	annexe II		vulnérable	assez courante; espèce structurante; retenir tous gîtes + sites de chasse ou de transit en assemblage	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle		annexes II & IV	annexe II	annexe II		vulnérable	peu courante ; aucun gîte connu hors ératisme; retenir tous gîtes + sites de chasse ou de transit en assemblage	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1
<i>Miniopterus schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers		annexes II & IV	annexe II	annexe II		vulnérable	Esp. peu courante, troglophile, grégaire ; retenir tous gîtes + sites de chasse ou de transit en assemblage	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1
<i>Myotis bechsteini</i>	Murin, (Vespertilion) de Bechstein		annexes II & IV	annexe II	annexe II		vulnérable	Très rare, arboricole forestière; aucun gîte connu; retenir tous gîtes et sites de chasse ou de transit.	
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin, (Vespertilion) de Capaccini		annexes II & IV	annexe II	annexe II		vulnérable	Esp. peu courante, troglophile, grégaire ; retenir tous gîtes hors ératisme et sites de chasse ou de transit.	
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin (Vespertilion) à oreilles échancrées		annexes II & IV	annexe II	annexe II		vulnérable	Esp. assez courante, à priori plutôt anthropophile ; retenir gîtes de reproduction ≥ 100 ind. et tous gîtes d'hivernage ou de transit (inconnus) + sites de chasse ou de transit en assemblage.	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1
<i>Myotis punicus</i>	Murin du Maghreb	à défaut comme <i>Myotis myotis</i>	annexes II & IV	annexe II	annexe II		vulnérable	Esp. peu courante, troglophile, grégaire ; retenir tous gîtes (hors ératisme), de repro., transit (inconnu), hivernage (inconnu) + sites de chasse ou de transit en assemblage.	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1
<i>Myotis mystacinus</i>	Murin (Vespertilion) à moustaches		annexe IV	annexe II	annexe II		espèce à surveiller	Espèce peu courante ; aucun gîte connu. Retenir tous gîtes + sites de chasse ou de transit en assemblage.	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1
<i>Myotis nattereri</i>	Murin (Vespertilion) de Natterer		annexe IV	annexe II	annexe II		espèce à surveiller	Esp. très rare en Corse ; arboricole. Aucun gîte connu; Retenir tous les gîtes (hors ératisme) et sites de chasse ou de transit	
<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande Noctule		annexe IV	annexe II	annexe II		esp. au statut indéterminé	Extrêmement rare partout en Europe ; retenir tous gîtes et sites de chasse ou de transit.	

<i>Plecotus macrobularis</i>	Oreillard alpin	à défaut identique à <i>Plecotus austriacus</i>							Esp. peu courante ; aucun gîte connu ; retenir tous les gîtes (hors erratisme) et sites de chasse ou de transit en assemblage	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris		annexe IV	annexe II	annexe II	-	esp. à surveiller	Esp. peu courante ; retenir tous les gîtes (hors erratisme) et sites de chasse ou de transit en assemblage	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1	
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale		annexes II & IV	annexe II	annexe II	-	esp. vulnérable	Esp. peu courante, troglophile, grégaire ; retenir tous les gîtes (≥ 5 ind.) + sites de chasse ou de transit (inconnu en Corse) en assemblage	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1	
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe		annexes II & IV	annexe II	annexe II	-	esp. vulnérable	Esp. troglophile, assez courante, mais regroupements très rares ; retenir tous les gîtes (≥ 10 ind.) + sites de chasse ou de transit en assemblage	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1	
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe		annexes II & IV	annexe II	annexe II	-	esp. vulnérable	Esp. très courante, sauf région ext. sud ; retenir tous gîtes de repro. ≥ 700 m d'altitude et tous gîtes ≥ 20 ind. + sites de chasse ou de transit en assemblage	en assemblage sur site de chasse ou de transit avec au moins 2 autres espèces du Groupe 1	

Avertissement : l'écologie nationale connue des différentes espèces de chauves-souris présentes en Corse ne s'appliquent peu ou pas à celle observée en Corse; il convient de ne s'en